



Funding Windows Proposal Template
Country : SENEGAL

Project Title: Projet de renforcement de la résilience socio-économique des femmes actrices du secteur informel dans les régions de Dakar, Thiès, Fatick et Kaolack.

FWs resources will support:

- An ongoing output/existing project
- A new output/existing project
- A new project

Expected Strategic Plan Output: Solution type no 1 : maintenir les populations hors de la pauvreté

Expected CPD Output(s): Output 2.3: Vulnerable groups, specifically youth and women in rural and peri-urban areas, with technical and financial capacities to benefit from decent and sustainable jobs, including through entrepreneurship

Start/End Dates: 1er juillet 2021 – 30 juin 2022

Implementing Partner: Ministère du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises

Name of Regional Advisor Endorsing the proposal: _____

Brief Description

La crise sanitaire mondiale liée à la pandémie du Covid – 19 a eu un impact significatif sur les économies africaines du fait des mesures restrictives déclinées par les gouvernements. Au Sénégal, malgré la nouvelle dynamique de croissance économique impulsée par la mise en œuvre de la stratégie d'émergence à l'horizon 2035, la croissance du PIB s'est inscrite en baisse accompagnée de nombreuses pertes d'emplois et des revenus. Le tissu économique du Sénégal repose essentiellement sur les 97% d'entreprises évoluant dans le secteur informel non agricole, composé principalement de TPE et de PME. Les mesures d'accompagnement prises dans la mise en œuvre du Plan de Résilience Économique et Sociale restent insuffisantes pour atténuer le choc auprès des acteurs du secteur informel, prédominant dans l'économie sénégalaise.

Au Sénégal, l'économie informelle représente, en effet, le principal moyen de subsistance de la majorité des femmes et des hommes travailleurs. Selon l'ERI-ESI, UEMOA 2017, 96.4% des personnes occupées ont un emploi informel.

L'économie informelle est considérée comme un levier essentiel de lutte contre la précarité, le chômage et le sous-emploi. Les travailleuses du secteur informel sont caractérisées par une précarité de leur situation socio – économique accentuée des emplois temporaires et mal rémunérés, l'irrégularité des revenus, le faible respect des droits, l'absence de sécurité sociale et un faible accès aux services de santé. La pandémie du COVID-19, tout en ralentissant les activités économiques, a exacerbé ces déficits qui affectent les acteurs du secteur informel en raison des effets conjugués de la maladie et des mesures restrictives édictées par les autorités.

Le projet s'attaquera à ces problèmes rencontrés par les actrices du secteur informel et soutiendra l'élaboration et la démonstration de stratégies novatrices pour répondre à la crise du Covid-19 tout en contribuant à l'élargissement de la protection sociale à ces groupes vulnérables dans 06 communes et 4 régions (Dakar, Thiès, Fatick, Kaolack). L'atteinte de cet objectif passera par le renforcement de l'accès à l'information des femmes du secteur informel à travers la mise en place d'un bureau d'information et d'orientation des promoteurs informels au niveau des collectivités territoriales.

Il s'agira plus spécifiquement : (i) d'améliorer l'accès aux services financiers et non financiers pour la promotion d'emplois durables et décents pour les femmes et les jeunes femmes du secteur informel ; (ii) de renforcer l'accès des Unités de Production Informelle (UPI) et de leurs membres au système de Couverture Maladie Universelle (CMU) (iii) d'appuyer l'opérationnalisation du Régime Simplifié de Sécurité Sociale des Petits Contribuables (RSPC) adopté par le Gouvernement comme un programme phare du PSE.

Le projet, d'une durée de 12 mois dans la phase initiale, sera mis en œuvre conjointement par le PNUD Sénégal et le BIT selon la modalité DIM. Le montant du projet est de 400 180 USD.

Programme Period:	2021-2022
Atlas Project Number:	118080
Atlas Output ID:	A créer
Gender Marker:	GEN 3

Total resources required	425,180
Total allocated resources:	_____
• Regular	25,000
• Other:	
○ Funding Windows	400,180
○ Donor	_____
○ Government	_____
Unfunded budget:	_____
In-kind Contributions	_____

Endorsed by UNDP CO DRR: EI Kébir Mdarhri Alaoui

I. DEVELOPMENT CHALLENGE (1/3 PAGE)

La crise sanitaire mondiale liée à la pandémie du Covid-19 a eu un impact significatif sur les économies africaines du fait des mesures restrictives déclinées par les gouvernements. Au Sénégal, malgré la nouvelle dynamique de croissance économique impulsée par la mise en œuvre de la stratégie d'émergence à l'horizon 2035, la croissance du PIB a connu une baisse accompagnée de nombreuses pertes d'emplois et de revenus.

Après une hausse de 6,7 % en 2018 et de 5,3 % en 2019, le PIB réel s'est contracté de 0,7 % en 2020, du fait des ralentissements dans le tourisme (– 17,0 %), les transports (– 8,8 %) et le commerce (– 0,6 %) ainsi que d'une baisse des investissements et de la demande extérieure. L'inflation est passée de 0,9 % en 2019 à 1,9 % en 2020 en raison des mesures restrictives visant à contenir l'épidémie de COVID-19 et de l'assouplissement continu de la politique monétaire. La crise a affecté la situation budgétaire dans tous ses aspects, aggravant le déficit budgétaire et limitant ainsi les capacités financières de l'État.

Alors que le tissu économique sénégalais repose en partie sur les 97% d'entreprises qui œuvrent dans le secteur informel non agricole, et composées principalement de TPE et PME¹. Les femmes qui y travaillent ne bénéficient pas d'une protection sociale satisfaisante². L'effet conjugué du déficit d'emploi des femmes³ et la baisse d'activités économiques dues au confinement et au risque sanitaire ayant engendré des blocages dans les activités économiques a pu accentuer la précarité des femmes évoluant massivement dans les secteurs des services et du commerce.

Pour atténuer l'impact de la crise sur les ménages et l'économie, le gouvernement a mis en place le PRES (Programme de Résilience Économique et Social) doté d'un budget de 1000 milliards FCFA financé par l'État avec l'appui des partenaires internationaux. Ce plan est axé sur : (1) le soutien au secteur de la santé; (2) renforcer la résilience sociale des populations ; (3) stabilité macroéconomique et (4) stabilité financière pour soutenir le secteur privé et maintenir les emplois.

Néanmoins, les mesures prises afin d'atténuer les répercussions de la crise ont eu un impact très limité sur les acteurs de l'économie informelle⁴.

Au Sénégal, 93 % des femmes travaillent de manière informelle (BM, 2019 et 2015) et 94 % des femmes entrepreneures opèrent dans le secteur informel (OIT, 2020). Ces femmes ont été durement affectées par la crise et font face à une situation d'appauvrissement et de perte de revenus leurs activités ayant été suspendues ou arrêtées. Il est de ce fait essentiel d'outiller ces femmes et de les accompagner dans une transition vers les technologies numériques alors que près de la moitié des femmes entrepreneures n'ont pas reçu d'éducation formelle (46 %, MFFGPE 2019)⁵. Pour rappel, l'économie informelle est considérée comme un levier essentiel de lutte contre la précarité, le chômage et le sous-emploi. Les **MPME dirigées par des femmes** sont l'un des segments des PME les plus durement touchés par la crise. Les MPME représentent la plus grande partie des entreprises dirigées par des femmes. Avec 36,8 % de femmes entrepreneurs, le Sénégal a le taux le plus élevé d'entrepreneuriat féminin en Afrique de l'Ouest (GEM, 2017). Bien qu'il existe de plus en plus d'entreprises dirigées par des femmes dans les secteurs à haute valeur ajoutée, de nombreuses MPME dirigées par des femmes restent concentrées dans des secteurs à faible productivité. Ces entreprises sont fragiles, ont du mal à accéder au financement dans des conditions

¹ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---travail/documents/publication/wcms_735752.pdf

² https://data.unwomen.org/sites/default/files/documents/Publications/RAPPORT_RGA_UN_WOMEN_SENEGAL.pdf

³ Le taux de chômage est de 26.3% pour les femmes et seulement 9.3% pour les hommes

⁴ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/---sro-dakar/documents/publication/wcms_763403.pdf

⁵ https://data.unwomen.org/sites/default/files/documents/Publications/RAPPORT_RGA_UN_WOMEN_SENEGAL.pdf

normales et ont peu de marge pour amortir les chocs économiques⁶. La majorité des UPI n'ont pas bénéficié d'appuis techniques et financiers notamment en termes d'accès au renforcement de capacités techniques et/ou des financements sous forme de subventions leur permettant de relancer leurs activités.

La crise du COVID-19 offre l'opportunité de renforcer la résilience socio-économique tout en s'attaquant aux inégalités structurelles entre les sexes. C'est dans cette perspective que ce projet est initié par le PNUD, en collaboration avec le BIT. Il vise à adresser les inégalités d'accès aux ressources productives et financières des femmes, y compris les jeunes femmes qui interviennent dans le secteur informel caractérisé par une grande précarité. Cette situation a été exacerbée par la pandémie du Covid 19 qui a montré la nécessité pour ces femmes de bénéficier de toutes les opportunités d'accès aux connaissances et ressources pour leur autonomisation, y compris les services de protection sociale. Il contribuera à corriger les dysfonctionnements en proposant et développant des solutions en conformité avec la territorialisation et en ciblant les femmes évoluant dans le secteur informel.

II. STRATEGY (1/2 PAGE)

La stratégie consiste à placer les femmes au cœur des interventions avec la conduite de consultations pour mieux spécifier les besoins et mettre en place avec elle une plateforme d'acteurs avec les services publics, privés, société civile, communes pour mieux partager les informations liées à leurs activités. Il s'agira aussi de s'appuyer sur leur mobilisation et la contribution des acteurs pour conduire les changements attendus.

Le projet élaborera et développera des stratégies novatrices pour répondre à la crise du COVID-19, tout en contribuant à l'élargissement de la protection sociale des femmes et des jeunes du secteur informel. Ces derniers seront identifiés au niveau des chambres consulaires, des associations et groupements de femmes et de jeunes intervenant au niveau des communes d'intervention. En plus, sur la base des consultations avec leurs associations et groupements, des orientations plus spécifiques tenant compte de leurs besoins et aspirations pourront être intégrées dans le document de projet. En outre, il est prévu l'identification des chaînes de valeur à forte croissance, l'utilisation des solutions numériques et les financements inclusifs. Ces leviers devront être intégrés dans les réponses à apporter aux femmes et jeunes du secteur informel. Les droits relatifs à l'accès aux ressources productives, au renforcement des capacités techniques et au financement de ces femmes, y compris les plus jeunes seront identifiés sur la base des consultations, pour paramétrer les différents types de services à apporter et renforcer leur autonomisation économique et sociale.

Ainsi, les femmes et les jeunes acteurs du secteur informel disposeront d'un meilleur accès à l'information à travers la mise en place d'un bureau d'information et d'orientation des promoteurs informels au niveau des collectivités territoriales. Ceci permettra d'appuyer le processus d'identification et de formalisation pour permettre l'accès aux services financiers et non financiers adaptés aux besoins des femmes et des jeunes. Cette plateforme sera gérée au niveau local sous la supervision d'un dispositif local regroupant les représentants des femmes et jeunes du secteur informel, les communes, les chambres consulaires, les structures d'encadrement et les représentants des ministères sectoriels, le secteur privé et les structures financières décentralisées. Elles seront au cœur du projet depuis la spécification des besoins jusqu'à la mise en œuvre du projet : consultations préalables, participation dans les instances de gouvernance de la plateforme au niveau local en tant que Lead, suivi participatif, membres du comité de pilotage. La Plateforme des acteurs s'appuiera sur une fenêtre virtuelle (site informatique) pour la diffusion des informations et les enregistrements. Au niveau de chaque commune, un point focal va faciliter la collecte des données et le partage des informations sur le site qui sera mis en ligne.

⁶ Impact du Covid sur les femmes et les filles au Sénégal, Onufemmes, 2020

Dans le cadre de l'opérationnalisation du Régime Simplifié des Petits Contribuables (RSPC) et la formalisation des entreprises initiée par l'État du Sénégal, il est prévu de mettre en place des guichets uniques dont le but est d'offrir aux entreprises un bureau d'accès à l'information, la formalisation, la sécurité sociale et les services de développement des entreprises. Des synergies seront recherchées avec cette initiative. Un mapping des intervenants sera réalisé au préalable et servira de situation de référence. Elle permettra également d'affiner le ciblage des bénéficiaires en lien avec les activités créatrices de richesses, y compris dans les métiers verts et du secteur numérique. A ce niveau, il est envisagé de renforcer les synergies avec les interventions en cours :

- les Espaces Sénégal Services pour un meilleur accès des femmes aux services de qualité pour mieux prendre en compte la problématique de l'équité et du genre dans les collectivités territoriales d'intervention⁷.
- Le projet de territorialisation des ODD avec une composante « entrepreneuriat numérique » qui consacre une bonne partie des interventions sur les femmes au moins 50 des bénéficiaires
- Le projet de renforcement de la résilience des femmes dans la forêt classée de Mbao avec une bonne articulation entre emplois verts, autonomisation des femmes et protection sociale.

Le modèle proposé consistera à mettre à leur disposition, en plus de l'accès aux financements inclusifs et innovants basés sur le digital, des intrants, de l'énergie verte et des connaissances techniques. Les services qui seront identifiés d'un commun accord vont permettre aux femmes et aux jeunes identifiés de bénéficier de renforcement des capacités techniques et financières pour mieux s'adapter à l'environnement économique, à développer des activités à forte rentabilité financière et s'orienter vers les formes d'assurances risques entre autres.

L'amélioration de l'accès à la protection sociale s'appuiera sur les diagnostic et l'identification des besoins des femmes pour établir le gap en ce qui concerne l'inadéquation des services de protection sociale existants. Sa prise en charge dans le développement du projet contribuera à renforcer la résilience des femmes, y compris les plus jeunes intervenant dans le secteur informel, afin de faire face aux chocs économiques, sanitaires ou autres. Ceci passera par l'amélioration de l'accès aux différents mécanismes notamment les filets sociaux, la Couverture Maladie Universelle et le Régime Simplifié de Sécurité Sociale.

En outre, ce projet fera progresser l'égalité des sexes en choisissant les femmes comme principales actrices dans la gouvernance du projet et en tant que cibles principales. Le processus de ciblage prendra en compte les jeunes femmes également pour contribuer à leur autonomisation.

Le projet surveillera et recueillera des données clés sur les leçons apprises, ce qui contribuera à l'élaboration d'un plan de mise à l'échelle, avec un potentiel de partenariats et de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du projet. Le projet s'appuiera également sur le soutien que le PNUD a lancé pour élaborer des plans de développement locaux, ainsi que sur l'appui du BIT pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour la transition vers l'économie formelle.

Un accent particulier sera accordé à la visibilité, la communication et à la gestion des connaissances. Dans ce cadre, un plan de communication sera élaboré et mis en œuvre.

III. RESULTS AND PARTNERSHIPS (1.5 PAGE)

Expected Results

Objectif général : l'objectif global de ce projet est de contribuer au renforcement du développement économique local et la résilience des unités de production informelles des femmes et des jeunes dans les régions de Dakar, Thiès, Fatick et Kaolack⁸.

⁷ <https://senegalservices.sn/senegal-services>

⁸40 % des UPI se trouvent à Dakar. 71% des UPI sont concentrées dans 4 régions : Dakar, Thiès, Diourbel et Kaolack. Source : Suivi de l'impact sur les unités de production informelles non agricoles, PNUD, BM, BIT, ANSD, DGPPE.

(le choix de Fatick se justifie par l'existence d'un dispositif d'intervention avec une grande proximité avec la région de Diourbel)

Plus spécifiquement, il s'agit de :

Améliorer l'accès des femmes et des jeunes du secteur informel aux services financiers (crédits, accès aux financements, garantie ou autres) et non financiers (appuis techniques nécessaires à une bonne gestion des financements) pour la promotion d'emplois durables et décents ;

- Renforcer l'accès des membres des UPI au système de Couverture Maladie Universelle, et autres assurances maladies et autres risques ;
- Étendre et adapter le régime de protection sociale (SP) existant aux besoins des travailleuses informelles, à travers l'opérationnalisation du Régime Simplifié des Petits Contribuables (RSPC), en collaboration avec les principales parties prenantes.

Le projet contribue à l'objectif de l'ODD 1.3, l'objectif du pays d'étendre la couverture du SP aux travailleurs informels, tel qu'énoncé dans sa stratégie SP ainsi qu'aux ODD 1,2, 5, 7, 8,10,13 et 15. En outre, il répond à l'une des priorités de l'Examen de la mise en œuvre des politiques sociales et économiques de 2019, qui consiste à créer « des possibilités d'emploi modernes, productives, rentables et durables pour les jeunes et les femmes ».

Zones d'intervention : Communes de Bargny, Mbao (Dakar), Mont Rolland, Sandiara, Méckhé (Thiès), Ndiob (Fatick), Ndiaffate (Kaolack).

Soit 6 communes et 4 régions

Produit 1.

Les femmes et les jeunes ont accès à une plateforme opérationnelle d'information et d'orientation des promoteurs informels au niveau local.

Activités clés.

1.1 Mettre en place des conventions avec les collectivités territoriales encourageant la mise en place d'un fonds de développement local dans les budgets annuels en contribution au mécanisme de financement pour les femmes (au moins 5,000 usd en ressources propres).

1.2 Mettre en place un dispositif local d'animation et de facilitation géré par les femmes et intégrant les acteurs publics et privés avec des termes de références précis et un équipement adéquat au niveau des communes d'intervention

1.3 Développer une plateforme en ligne qui sera l'outil d'information, d'orientation et de gestion de toutes les données désagrégées (sexe et âge) liées aux UPI et prenant en compte les besoins de la commune ;

1.4. Élaborer le diagnostic, la situation de référence du projet en s'appuyant sur les consultations des femmes

1.5 Organiser les réunions périodiques de la plateforme et des comités de pilotage pour la validation des rapports, la définition des orientations et la prise de décisions sur les éventuelles mesures de correction

1.6 Renforcer le dispositif de communication et de facilitation de la formalisation par la transmission des supports d'enregistrements, l'organisation de campagne d'inscription au niveau du registre des entreprises

Produit 2. Les UPI possèdent les capacités techniques et financières nécessaires à leur développement

2.1. Renforcer les capacités techniques de production et de transformation et l'accès au marché des 50 UPI sélectionnés sur la base d'un appel à candidatures

2.2. Mettre en place un mécanisme de financement inclusif et innovant pour les femmes, y compris les jeunes femmes des UPI avec un comité technique de sélection et d'attribution des financements, une ligne de financement et des critères précis de sélection

2.3. Mettre en place les financements au profit des femmes, y compris les jeunes femmes des 50 UPI avec des critères de sélection basés sur la formalisation et l'accès aux filets sociaux et productifs

Produit 3. Les femmes, y compris les jeunes femmes des 50 UPI ont accès à des régimes de protection sociale adaptés notamment l'assurance maladie et le Régime Simplifié de Sécurité Sociale des Petits Contribuables

Activités clés.

3.1. Développer des mécanismes adaptés pour faciliter l'accès des 50 UPI au système de Couverture Maladie Universelle et au Régime Simplifié de Sécurité Sociale, en collaboration avec les partenaires locaux ;

3.2. Appuyer la mise en œuvre de la stratégie de communication du gouvernement pour l'accès des femmes du secteur informel aux mécanismes de protection sociale ;

3.3. Renforcer les capacités des femmes du secteur informel, y compris les jeunes femmes sur les mécanismes adaptés pour la protection sociale des travailleurs de l'économie informelle

3.4 Tenir des réunions biennuelles avec le Ministère en charge du développement communautaire, le Ministère en charge de la femme, de la famille, du genre et de la protection des enfants, la Délégation générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN) et les partenaires locaux qui soutiennent le modèle.

Produit 4 : Mise en œuvre d'un plan de suivi, d'évaluation et de gestion des connaissances

Activités clés

4.1. Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication du projet

4.2. Mettre en place un dispositif participatif de suivi et d'évaluation avec la représentation des femmes, et de leurs associations.

4.3. Élaborer un rapport sur les leçons apprises pour l'élargissement du projet : les pratiques novatrices apprises seront documentées. En outre, une étude d'impact permettra de mesurer les résultats du projet en termes d'effets en établissant dès le départ un groupe témoin au moment d'établir la situation de référence.

4.4. Élaborer un plan de passage à l'échelle et mobiliser des partenariats et des ressources pour sa mise en œuvre.

Resources Required to Achieve the Expected Results

Pour l'atteinte de ces résultats, le projet devra mobiliser les ressources nécessaires notamment :

- Un chef de projet spécialisé en protection sociale de grade SB3/4
- 6 VNU communautaires (1 VNU par commune)
- 1 consultant en communication, élaboration de supports
- 1 consultant en planification /diagnostic organisationnel

Partnership

L'agence gouvernementale, partenaire de mise en œuvre de ce projet, est le Ministère du Commerce et des Petites et Moyennes entreprises. En tant que partenaire opérationnel, il sera également chargé de faire des rapports au bureau pays du PNUD au Sénégal. Le partenaire d'exécution fournira l'expertise nécessaire à la réalisation des activités conformément au protocole d'accord signé avec le PNUD.

En ce qui concerne l'assistance technique et financière, le BIT et les autres agences mettront en place des protocoles d'accords pour formaliser et définir spécifiquement les types d'appuis dans le cadre de la réalisation du plan de travail. Plus spécifiquement et dans le cadre de la mise en œuvre de cette proposition, le BIT va mettre en place une contribution

en nature grâce à la contribution directe de deux experts au moins spécialisés sur la protection sociale sous forme d'assistance technique et créera toutes les synergies nécessaires avec les interventions en cours sur la protection sociale et la formalisation.

La gestion financière est sous la responsabilité du PNUD qui recevra les différentes contributions et fera la répartition des ressources conformément au budget du projet et aux protocoles mis en place.

Complementary Funding Source	Amount	Additional information (duration covered by funding, specific thematic area, if any)
ILO	40,000	Le BIT s'engage à contribuer financièrement pour un montant d'environ 40,000 USD
TRAC 1/PNUD	25,000	Le PNUD Sénégal a déjà utilisé ses ressources propres en 2020 pour l'appui à la relance des activités des SMEs (juillet - décembre 2021)
Communes	50,000	Chaque commune contribuera à hauteur de 5,000usd à partir de 2022
Autres donateurs (Gouvernement, PTF)	2,500,000	Les autres agences et Partenaires techniques et financiers seront démarchés pour accompagner le projet

Risks and Assumptions

Il s'agira i) d'identifier les risques spécifiques susceptibles de menacer l'atteinte des résultats prévus, ii) mettre en place un registre des risques.

Sur cette base, la direction du projet identifie les risques et met en œuvre les mesures d'atténuation. Elle veille à la tenue et à l'actualisation du registre des risques pour en assurer un suivi efficace.

Risque	Atténuation
Manque d'engagement des différents partis de gouvernement	<i>Faire participer toutes les parties prenantes de gouvernement dès le début, en les incluant dans la conception, la planification et la mise en œuvre des activités</i>
Restrictions liées au COVID-19 dans les activités du projet	<i>Élaboration et respect de mesures spécifiques à distance sociale, y compris le fait d'avoir un nombre limité de personnes dans les réunions de projet, la tenue de réunions communautaires avec les dirigeants communautaires seulement, l'utilisation des téléphones cellulaires et de la radio locale pour l'échange d'information.</i>
Le processus de sélection et le ciblage spécifique aux femmes pourraient déclencher ou approfondir les conflits communautaires	<i>Effectuer une évaluation « do no harm » avant de commencer des activités qui impliquent la sélection des bénéficiaires, communiquer clairement les critères aux membres de la communauté, mener un processus de sélection transparent avec des quotas pour différents groupes vulnérables</i>
Risque Financier	<i>Élaborer un plan de mobilisation de partenariats et de ressources réaliste et ajuster les ambitions du projet et assurer le passage à l'échelle</i>

Stakeholder Engagement

Les UPI et leurs membres seront actifs durant le processus de mise en œuvre. Les résultats enregistrés dans le cadre du Projet Plateforme Covid 19 pour l'appui au secteur productif des groupes vulnérables mis en œuvre dans 5 des 6 communes proposées serviront à alimenter la participation des bénéficiaires. Ainsi, le modèle de financement inclusif élaboré par ces acteurs sera expérimenté à titre pilote dans le cadre de ce projet.

Les collectivités territoriales devront assumer leur rôle dans le cadre des compétences générales conformément aux textes de lois de la décentralisation. Elles auront la responsabilité de porter le projet au niveau de leurs territoires et devront mobiliser les moyens et ressources attendues pour la mise en œuvre du projet.

Partenaires des Nations Unies : D'autres agences des Nations Unies agiront en tant que partenaires conformément aux accords de partenariat du PNUD, tandis que le PNUD gèrera les aspects financiers du projet, recevra les contributions et assurera l'affectation du budget du projet en consultation avec le comité de pilotage. Les agences participant au projet comprennent l'OIT, ONU Femmes, la FAO, l'UNICEF, l'UNCDF le PAM et l'ONUDI. L'ONUDI sera engagée dans le processus de formalisation et l'OIT dans la gestion des entreprises vertes, la formalisation et l'accès à la protection sociale. Les organismes partenaires feront partie d'un groupe de travail qui contribuera au plan de travail du projet et qui utilisera des opérations communes pour mener des activités complémentaires et, éventuellement, le partage des coûts.

Le BIT et le PNUD ont travaillé sur la proposition et s'engagent à contribuer au projet mais surtout sur les questions liées à la formalisation et à la protection sociale. Le PNUD est lead. Il faut aussi ajouter que des synergies avec les interventions du BIT dans le secteur seront aussi mises en place.

Partenariats privés : Les partenaires privés potentiels pour mener à bien les activités du projet sont les banques, les structures financières décentralisées (institutions de microfinances), les sociétés d'assurances, le secteur privé intervenant dans la zone.

South-South and Triangular Cooperation (SSC/TrC)

NA

Sustainability and Scaling Up

La démarche du projet articulée à la décentralisation et à la territorialisation des politiques publiques constitue un élément déterminant pour assurer une contribution du PNUD dans la réalisation de l'agenda 2030. Cette approche territoriale avec la mise en place d'un jeu d'acteurs inclusif et global permet d'asseoir une véritable synergie/complémentarité, une meilleure coordination des interventions au niveau des territoires.

En outre, ces acteurs informels affiliés aux chambres consulaires vont renforcer leur contribution dans le cadre du dialogue social et contribuer ainsi à la mise en œuvre de la Recommandation n° 204 sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Cette étape permettra en même temps d'accélérer le processus d'élargissement de la protection sociale au secteur informel avec une couverture maladie pour les employés et leurs familles.

Le dispositif local mis en place et la plateforme de services numériques facilitera les connexions entre acteurs. Cette plateforme qui sera gérée par les associations des femmes, avec la participation des autres acteurs territoriaux (élus, chambres consulaires, société civile, secteur privés, services techniques déconcentrés) pourra se pérenniser en tant qu'outil de communication et d'information au service des femmes du secteur informel. Le degré d'appropriation des bénéficiaires et des autorités locales des outils développés par le projet ainsi que les leçons apprises de sa mise en œuvre garantiront la durabilité de l'intervention et sa mise à l'échelle le cas échéant dans des communes faisant face aux problématiques de développement similaires. La prise en compte de tous les besoins et préoccupations des acteurs, notamment les UPI et leurs membres à travers un dispositif d'accès aux différents services permet de garantir un succès. Les résultats

pourront ainsi être modélisés et développés dans le cadre de la mise à l'échelle en tenant compte des leçons apprises.

IV. MANAGEMENT AND GOVERNANCE ARRANGEMENTS (1/3 PAGE)

Le projet sera mis en œuvre par le biais de la modalité DIM. Il sera entièrement géré par le PNUD Sénégal. Il sera sous la responsabilité des chefs d'unités Croissance inclusive et Environnement sous la supervision du représentant résident adjoint du programme. Il sera responsable d'assurer d'une part la gestion qualitative et les résultats du projet conformément aux politiques et procédures de gestion des programmes et projets du PNUD mentionnées dans la section "Gestion des programmes et projets" des Politiques et procédures relatives aux programmes et opérations, et d'autre part l'utilisation des ressources approuvées conformément aux conditions et instructions du Bureau de crise (CB), et conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière du PNUD telles que définies dans la section "Gestion des ressources financières" des Politiques et procédures relatives aux programmes et opérations.

Un comité de pilotage sera mis en place avec la participation de tous les partenaires et les représentants des bénéficiaires. Les Chambres consulaires et les ministères en charge de la femme, de la famille, du genre et de l'enfance, le Ministère du développement communautaire, la Délégation générale de la protection sociale et de la solidarité nationale, l'équité sociale et territoriale, le Ministère en charge de l'agriculture, de l'industrie, de la jeunesse, de l'artisanat et le ministère de la Santé et de l'Action sociale, le Ministère du Travail, Dialogue Social et Sécurité entre autres participeront au comité de pilotage. Ce comité organisera des réunions régulières afin de faire le suivi régulier et l'évaluation de la mise en œuvre du projet, et de l'adapter aux éventuels impacts des changements qui pourraient survenir au dans la mise en œuvre du projet afin d'assurer l'atteinte les résultats escomptés.

En sus ce comité sera aussi ouvert à d'autres structures selon leurs avantages comparatifs. Il s'agit de l'APIX, de l'ADIE, de la DER, de l'ADEPME, l'Agence de la CMU et les institutions de sécurité sociale avec qui des protocoles d'accord sont envisagés pour la mise en œuvre des activités.

V. MONITORING AND PROGRAMME AND PROJECT MANAGEMENT ACCOUNTABILITY (1/3 PAGE)

Dans le cadre de ce projet, un système participatif de suivi évaluation sera élaboré et mis en œuvre. En plus du dispositif de proximité qui sera déployé, le projet veillera à organiser des visites de suivi qui permettront d'identifier les contraintes éventuelles pour y apporter des solutions. A cet effet, un plan de suivi sera élaboré et articulé autour de missions régulières et conjointes, y inclus selon les normes sociales et environnementales du PNUD.

Des audits seront réalisés conformément à la politique d'audit du PNUD pour gérer les risques financiers.

Rapports : Le PNUD produira des notes techniques et des rapports mensuels et/ou trimestriels, y compris des rapports sur la situation financière du projet et de la gestion budgétaire, des rapports de suivi sur la façon dont les activités sont menées avec des recommandations et des directives pour les activités futures ainsi que des spécifications techniques concernant le projet. Un rapport final sera également préparé, indiquant les résultats du projet selon la théorie du changement, y compris les leçons apprises et les recommandations pour des projets futurs, qui seront partagées avec tous les partenaires.

Le PNUD utilisera ce rapport pour mettre en avant les leçons apprises qui serviront également d'outil de plaidoyer pour l'expansion et l'adaptation du modèle d'intervention à d'autres zones d'environnement protégé à travers le pays dans un proche avenir.

Génération et partage des connaissances : *Un plan de gestion des connaissances sera mis en œuvre afin de saisir les leçons apprises et d'éclairer l'élaboration du plan d'échelle. La participation continue de tous les ministères, acteurs locaux de la société civile et du secteur privé facilitera la mobilisation des partenariats et des ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan d'élargissement. Cela devrait être basé sur, i) l'intégration des leçons apprises et des innovations, ii) les stratégies et plans nationaux existants liés à la protection sociale, la formalisation des unités*

de production informelles et à la création d'emplois verts et iii) par le biais des plans de développement municipaux initiés avec le soutien du PNUD.

Social and Environmental Screening Procedure (SESP) : *Le projet sera mis en œuvre conformément aux normes sociales et environnementales du PNUD ; à cette fin, une enquête sociale et environnementale sera menée.*

VI. WORK PLAN⁹¹⁰

If resources will be used beyond one calendar year, please use the resource framework in the [project document template](#).

⁹ Cost definitions and classifications for programme and development effectiveness costs to be charged to the project are defined in the Executive Board decision DP/2010/32

¹⁰ Changes to a project budget affecting the scope (outputs), completion date, or total estimated project costs require a formal budget revision that must be signed by the project board. In other cases, the UNDP programme manager alone may sign the revision provided the other signatories have no objection. This procedure may be applied for example when the purpose of the revision is only to re-phase activities among years.

PRODUITS ATTENDUES	ACTIVITÉS PRÉVUES <i>Dressez la liste de toutes les activités, y compris les fusions et acquisitions, qui seront entreprises au cours de l'année en vue des sorties déclarées du CP</i>	Délai						PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU*		
		2021		2022					Source de fonds	Budget Description	Montant USD
		T3 (en)	Q4 (en)	Q1	T2 (en)	T3 (en)	Q4 (en)				
Produit 1. Les femmes et les jeunes ont accès à une plateforme opérationnelle d'information et d'orientation des promoteurs informels au niveau local. <i>Baseline : 0</i> <i>Indicator : -</i> <i>plateforme numérique</i>	Activité 1.1. Mettre en place des conventions avec les collectivités territoriales encourageant la mise en place d'un fonds de développement local dans les budgets annuels en contribution au mécanisme de financement (au moins 5,000 usd en ressources propres).	X	X					Ministère du Commerce/Communes /PNUD/ILO	FW	Ateliers Frais de déplacement	5.000

PRODUITS ATTENDUES	ACTIVITÉS PRÉVUES <i>Dressez la liste de toutes les activités, y compris les fusions et acquisitions, qui seront entreprises au cours de l'année en vue des sorties déclarées du CP</i>	Délai						PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU*		
		2021		2022					Source de fonds	Budget Description	Montant USD
		T3 (en)	Q4 (en)	Q1	T2 (en)	T3 (en)	Q4 (en)				
Indicateur 1 : Nombre de femmes qui accèdent aux plateformes Baseline : 0 Cibles : 100 Indicateur 2 : Nombre de jeunes qui accèdent aux plateformes Baseline : 0 Cible : 100	Activité 1.2. Mettre en place un dispositif local d'animation et de facilitation géré par les femmes et intégrant les acteurs publics et privés avec des termes de références précis et un équipement adéquat au niveau des communes d'intervention	X	X					Ministère du Commerce/Communes /Ministère de la femme/PNUD/ILO	FW	Équipement Honoraires quotidiens des experts	14.000

PRODUITS ATTENDUES	ACTIVITÉS PRÉVUES <i>Dressez la liste de toutes les activités, y compris les fusions et acquisitions, qui seront entreprises au cours de l'année en vue des sorties déclarées du CP</i>	Délai						PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU*		
		2021		2022					Source de fonds	Budget Description	Montant USD
		T3 (en)	Q4 (en)	Q1	T2 (en)	T3 (en)	Q4 (en)				
<i>Related outcome: Promoting sustained, inclusive sustainable growth</i> <i>Gender marker: GEN 3</i>	CP Activité 1. 3. Développer une plateforme en ligne qui sera l'outil d'information, d'orientation et de gestion de toutes les données désagrégées (sexe et âge) liées aux UPI et prenant en compte les besoins de la commune ;		X	X	X	X	X	Ministère du Commerce/Communes/PNUD /ILO	FW	Honoraires quotidiens des experts Équipement	20 000
	Activité 1.4. Élaborer le diagnostic, la situation de référence du projet	X	X					PNUD/ILO	FW	Honoraires quotidiens des experts	15.000

PRODUITS ATTENDUES	ACTIVITÉS PRÉVUES	Délai						PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU*		
	<i>Dressez la liste de toutes les activités, y compris les fusions et acquisitions, qui seront entreprises au cours de l'année en vue des sorties déclarées du CP</i>	2021		2022					Source de fonds	Budget Description	Montant USD
		T3 (en)	Q4 (en)	Q1	T2 (en)	T3 (en)	Q4 (en)				
	Activité 1. 5 Organiser les réunions périodiques de la plateforme et des comités de pilotage pour la validation des rapports, la définition des orientations et la prise de décisions sur les éventuelles mesures de correction	X	X	X	X	X	X	PNUD/ ILO/Ministère du Commerce/ Ministère de la femme	FW	Ateliers	10.000

PRODUITS ATTENDUES	ACTIVITÉS PRÉVUES	Délai						PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU*		
	<i>Dressez la liste de toutes les activités, y compris les fusions et acquisitions, qui seront entreprises au cours de l'année en vue des sorties déclarées du CP</i>	2021		2022					Source de fonds	Budget Description	Montant USD
		T3 (en)	Q4 (en)	Q1	T2 (en)	T3 (en)	Q4 (en)				
	Activité 1. 6 Renforcer le dispositif de communication et de facilitation de la formalisation par la transmission des supports d'enregistrements, l'organisation de campagne d'inscription au niveau du registre des entreprises		X					/PNUD/OIT/ Ministère du Commerce/APIX	FW	Atelier de Frais de deplanement Formation	5.000

PRODUITS ATTENDUES	ACTIVITÉS PRÉVUES <i>Dressez la liste de toutes les activités, y compris les fusions et acquisitions, qui seront entreprises au cours de l'année en vue des sorties déclarées du CP</i>	Délai						PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU*		
		2021		2022					Source de fonds	Budget Description	Montant USD
		T3 (en)	Q4 (en)	Q1	T2 (en)	T3 (en)	Q4 (en)				
Produit 2 Les femmes et les jeunes des UPI possèdent les capacités techniques et financières nécessaires à leur développement Indicateur 1 : Nombre de femmes formées <i>Baseline : 0</i> <i>Cible : 50</i>	Activité 2.1. Renforcer les capacités techniques de production et de transformation et l'accès au marché des 50 UPI		X	X				PNUD/ILO/Ministère du Commerce	FW	Honoraires Atelier Formation	20.000
	Activité 2.2. Mettre en place un mécanisme de financement inclusif et innovant pour les 50 UPI		X	X	X	X	X		PNUD/ILO/Ministère du Commerce	FW	Atelier Formation

<p><i>Indicateur 2 : nombre de femmes financées</i> <i>Baseline : 0</i> <i>Cibles : 50 femmes</i></p> <p><i>Indicateur 3 : Nombre de jeunes femmes financées :</i> <i>Baseline : 0</i> <i>Cibles :50</i></p> <p><i>Related outcome: Promoting sustained, inclusive and sustainable growth</i> <i>Gender marker: GEN3</i></p>	<p>Activité 2.3. Mettre en place les financements au profit des 50 UPI avec des critères de sélection basés sur la formalisation et l'accès aux filets sociaux et productifs</p>		X	X	X	X	X	PNUD/ILO/Ministère du Commerce	FW	Grants	170.000
<p>Produit 3.</p> <p>Les travailleuses informelles des 50 UPI ont accès à des régimes de protection sociale notamment l'assurance maladie et le Régime Simplifié de Sécurité</p>	<p>Activité 3.1. Développer des mécanismes adaptés pour faciliter l'accès des 50 UPI au système de Couverture Maladie Universelle et au Régime Simplifié de Sécurité Sociale, en</p>	X	X					PNUD/ILO/Ministère Développement communautaire/ Ministère du Travail, Dialogue Social et Sécurité Sociale	FW	Honoraires Ateliers	10.000

PRODUITS ATTENDUES	ACTIVITÉS PRÉVUES	Délai						PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU*		
	<i>Dressez la liste de toutes les activités, y compris les fusions et acquisitions, qui seront entreprises au cours de l'année en vue des sorties déclarées du CP</i>	2021		2022					Source de fonds	Budget Description	Montant USD
		T3 (en)	Q4 (en)	Q1	T2 (en)	T3 (en)	Q4 (en)				
Sociale des Petits Contribuables	collaboration avec les partenaires locaux ;										
<i>Baseline : TBD Indicator : Nombre d'UPI de femmes enrôlées dans la couverture maladie et assurance risque Baseline : 0 Target : 50</i>	Activité 3.2. Appuyer la mise en œuvre de la stratégie de communication pour l'accès des travailleurs du secteur informel aux mécanismes de protection sociale		X					PNUD/ILO/Ministère du Commerce/ Ministère du Travail, Dialogue Social et Sécurité Sociale	FW	Transport Honoraires expert Réunions communautaires	5.000

PRODUITS ATTENDUES	ACTIVITÉS PRÉVUES <i>Dressez la liste de toutes les activités, y compris les fusions et acquisitions, qui seront entreprises au cours de l'année en vue des sorties déclarées du CP</i>	Délai							PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU*		
		2021		2022						Source de fonds	Budget Description	Montant USD
		T3 (en)	Q4 (en)	Q1	T2 (en)	T3 (en)	Q4 (en)					
<i>Related outcome:</i> <i>Gender marker:</i> <i>GEN 3</i>	CP Activité 3.3. Renforcer les capacités des femmes du secteur informel, y compris les jeunes femmes sur les mécanismes adaptés pour la protection sociale des travailleurs de l'économie informelle		X	X	X	X	X	X	PNUD/ ILO, Délégation générale de la protection sociale et de la solidarité nationale/fournisseurs d'assurance	FW	Équipement Frais de TIC Travail Réunions communautaires Impression	10.000

	Activité 3.4. Tenir des réunions biannuelles avec le Ministère en charge du développement communautaire, le Ministère en charge de la femme, de la famille, du genre et de la protection des enfants, la Délégation générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN) et les partenaires locaux qui soutiennent le modèle		X	X	X		X	Délégation générale de la protection sociale et de la solidarité nationale/ PNUD/ILO, Ministère du commerce/Ministère de la femme	FW	Réunion Transport Perdiems	5.000
Produit 4 : Mise en œuvre d'un plan de communication de suivi, d'évaluation et de gestion des connaissances <i>Baseline : 0</i> <i>Indicator : - plan de communication réalisée</i> <i>Plan de passage à l'échelle disponible</i>	Activité 4. 1 Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication du projet		X	X	X	X	X	PNUD, ILO	FW	Supports Contrat de services	15.000
	Activité 4. 2. Mettre en place un dispositif participatif de suivi et d'évaluation avec la représentation des femmes, et de leurs associations						X	X	PNUD, ILO	FW	Contrat de service Honoraires

PRODUITS ATTENDUES	ACTIVITÉS PRÉVUES	Délai						PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU*		
	<i>Dressez la liste de toutes les activités, y compris les fusions et acquisitions, qui seront entreprises au cours de l'année en vue des sorties déclarées du CP</i>	2021		2022					Source de fonds	Budget Description	Montant USD
		T3 (en)	Q4 (en)	Q1	T2 (en)	T3 (en)	Q4 (en)				
<p>- Ressources mobilisées</p> <p><i>Targets: - 1 plan communication réalisé</i></p> <p><i>1 plan de passage à l'échelle disponible</i></p> <p><i>2,5 K usd mobilisés</i></p> <p><i>Related CP</i></p> <p><i>outcome: Promoting sustained, inclusive and sustainable growth</i></p> <p><i>Gender marker: GEN 3</i></p>	4.3. Élaborer un rapport sur les leçons apprises pour l'élargissement du projet : les pratiques novatrices apprises seront documentées. En outre, une étude d'évaluation permettra de mesurer les résultats du projet en termes d'effets.			X	X	X	X	PNUD, ILO	FW	Contrat de services	10.000

PRODUITS ATTENDUES	ACTIVITÉS PRÉVUES	Délai						PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU*		
	<i>Dressez la liste de toutes les activités, y compris les fusions et acquisitions, qui seront entreprises au cours de l'année en vue des sorties déclarées du CP</i>	2021		2022					Source de fonds	Budget Description	Montant USD
		T3 (en)	Q4 (en)	Q1	T2 (en)	T3 (en)	Q4 (en)				
	Activité 4. 4. Élaboration d'un plan d'envergure et mobilisation de partenariats pour sa mise en œuvre.				X	X	X	PNUD, ILO	FW	Contrat de service	15.000
Total									FW		374 000
General Management Support (7% for FWs) (use GMS calculator)									FW		26180
Total Général									FW		400 180